

Les célébrations pour le transfert des reliques de Saint-Sour ont lieu ce mercredi 21 octobre 2020 à Chavagnac et Terrasson. Les deux processions ont, par contre, été annulées : celle de Chavagnac, de l'église au cimetière, et celle de Terrasson, du cimetière à l'église. La cérémonie dans l'église de Chavagnac à 16h est maintenue en présence de Mgr Mousset. La procession à Terrasson à 17h (environ) n'aura lieu qu'autour de l'église St Sour, pour entrer par le portail sud avec le reliquaire. Une messe sera ensuite célébrée à 17h30, présidée par Mgr Philippe Mousset. Port du masque obligatoire...

"L'Evêque posera les scellés sur le reliquaire restauré. Une partie des reliques retrouvées à Chavagnac vont être transférées à Terrasson. C'est quelque chose qui n'a lieu que tous les 400 ans" souligne Bernard Machat, de la paroisse des Trois Ermites en Terrassonnais. "La dernière cérémonie a eu lieu quand on a retrouvé un petit document dans le reliquaire de Chavagnac, attestant que c'était bien les Reliques de St Sour signées en 1690 par l'Evêque de Cahors !"